

TABLEAU "A"
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2014

page 1

En Dinars

N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions
	RECETTES TITRE I	
	PREMIERE PARTIE: Recettes Fiscales Ordinaires	
	Catégorie 1 : Impôts Directs Ordinaires	
	1-IRPP et IS - Avances:Retenue à la Source	
11-01	Traitements et salaires	3 320 000 000
11-02	Intérêts dépôts aux Comptes Spéciaux d'Epargne ouverts auprès des Banques	96 000 000
11-03	Revenus des Capitaux Mobiliers	235 000 000
11-04	Honoraires, Commissions Courtages, Vacations et Loyers	392 500 000
11-05	Redevances servies aux non Résidents	42 000 000
11-06	Impôts sur les plus values immobilières	72 600 000
11-07	Avances sur les produits de consommation importés	172 000 000
11-08	Avances de 1.5% sur les marchés publics	422 200 000
11-09	Valeurs mobilières non résidents	5 700 000
	Total 1 :	4 758 000 000
	2 - IRPP et IS - Avances : Les Acomptes Provisionnels	
12-01	Personnes Physiques : BIC	55 000 000
12-02	Personnes Physiques : BNC	36 000 000
12-03	Personnes Morales : Sociétés Pétrolières	70 000 000
12-04	Personnes Morales : Sociétés Non Pétrolières	628 000 000
	Total 2 :	789 000 000
	3 - IRPP et IS : Régularisation	
13-01	Personnes physiques	190 000 000
13-02	Sociétés pétrolières	1 671 000 000
13-02	bis Impôts Complémentaires à la charge des sociétés pétrolières	28 000 000
13-03	Sociétés non pétrolières	450 000 000
13-04	Impôts sur les revenus des sociétés de personnes	2 000 000
13-05	Impôts sur les plus values immobilières	21 000 000
	Total 3 :	2 362 000 000
	4 - Contribution conjoncturelle exceptionnelle	
14-01	Salaries	58 000 000
14-02	Personnes physiques	34 000 000
14-03	Sociétés pétrolières	73 000 000
14-04	Sociétés non pétrolières	155 000 000
	Total 4 :	320 000 000
	Total Catégorie 1	8 229 000 000

TABLEAU "A"
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2014
 page 2

		En Dinars
N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions
	Catégorie 2 : Impôts et Taxes Indirects Ordinaires	
	1 : Droits de Douane	
21-01	Droits de Douane à l'importation	734 000 000
21-02	Redevances sur Prestations Douanières à l'Importation	118 000 000
21-03	Redevances sur Prestations Douanières à l' Exportation	28 000 000
	Total 1 :	880 000 000
	2: Taxe sur la Valeur Ajoutée	
22-01	T V A Régime Importation	2 544 000 000
22-02	T V A Régime Intérieur	2 278 000 000
	Total 2 :	4 822 000 000
	3 : Droits de Consommation	
23-01	Droit de Consommation sur les Essences et Huiles	259 000 000
23-02	Droit de Consommation sur le Tabac et les Allumettes	435 000 000
23-03	Produit de la Majoration Spécifique sur le Tabac et les Allumettes	315 000 000
23-04	Droit de Consommation sur les Boissons Alcoolisées	246 000 000
23-05	Droit de Consommation sur autres produits divers	479 000 000
	Total 3 :	1 734 000 000
	4: Droits sur les Actes et Transactions (Enregistrements)	
24-01	Droits de Timbre fiscal	247 000 000
24-02	Droits sur les mutations	356 000 000
24-03	Autres droits d'enregistrements	129 000 000
24-04	Taxe unique sur les assurances	99 000 000
24-05	Autres taxes pour formalités administratives	1 000 000
	Total 4 :	832 000 000
	5 : Droits sur les Transports et autres produits	
25-01	Taxe de compensation sur les transports	172 000 000
25-02	Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	184 000 000
25-03	Droit de garantie sur les matières en platine, or et argent	1 000 000
	Total 5 :	357 000 000
	6: Taxes	
26-02	Amendes et Condamnations Prononcées en Matière Fiscale	60 000 000
26-04	Recouvrement d'arriérés d'impôts supprimés	2 000 000
26-05	Taxes afférentes à certains produits et services	142 000 000
26-06	Excédents des recettes des Fonds Spéciaux aux Dépenses	828 200 000
	Total 6 :	1 032 200 000
	Total Catégorie 2	9 657 200 000
	TOTAL PREMIERE PARTIE	17 886 200 000

TABLEAU "A"
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2014

page 3

		En Dinars
N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions
	DEUXIEME PARTIE: Recettes Non Fiscales Ordinaires	
	Catégorie 3 : Revenus Financiers Ordinaires	
30-01	Transferts des Entreprises Publiques et Bénéfices de Trésorerie	497 000 000
30-02	Amendes et condamnations pécuniaires prononcées par les autorités administratives et A.S A.E par jugements ou transactions ou en vertu de la déchéance	70 000 000
30-03	Reversements de fonds	4 000 000
30-04	Frais administratifs de régie et perception pour le compte de tiers et frais de poursuites	1 000 000
30-05	Remboursement des intérêts afférents aux emprunts	20 000 000
30-06	Remises sur crédits d'enlèvements et de droits	2 000 000
30-07	Recettes accidentelles à divers titres	30 000 000
30-08	Versements et contributions des Caisses de Sécurité Sociale	87 500 000
	Total Catégorie 3	711 500 000
	Catégorie 4 : Revenus du Domaine de l'Etat Ordinaires	
40-03	Redevances au titre du passage du gazoduc	130 000 000
40-04	Produits des forêts	20 000 000
40-05	Produits de la vente des immeubles domaniaux	4 000 000
40-05 bis	Produits de la vente des biens confisqués	300 000 000
40-06	Redevances pour occupation domaine public et produits de la vente des épaves, animaux errants et marchandises abandonnées	4 000 000
40-07	Produits de la vente des meubles réformés de l'Etat	1 500 000
40-08	Loyers	25 000 000
40-09	Autres produits du domaine	8 000 000
	Total Catégorie 4	492 500 000
	TOTAL DEUXIEME PARTIE	1 204 000 000
	TOTAL TITRE I	19 090 200 000

TABLEAU "A"
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2014

page 4

En Dinars

N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions
	RECETTES TITRE II	
	TROISIEME PARTIE : Recettes Non Ordinaires	
	Catégorie 5: Recouvrements du Principal des Emprunts	
50-01	Recouvrements du Principal des Emprunts	100 000 000
	Catégorie 6: Autres Recettes Non Ordinaires	298 000 000
60-01	Produit de la Privatisation	
60-02	Autres Recettes Non Ordinaires	298 000 000
	Total Troisième Partie	398 000 000
	QUATRIEME PARTIE: Ressources d' Emprunts	
	Catégorie 7: Ressources d' Emprunts Intérieurs	
70-01	Ressources d' Emprunts Intérieurs	3 000 000 000
	Catégorie 8: Ressources d' Emprunts Extérieurs	
80-01	Ressources d' Emprunts Extérieurs	3 755 215 000
	Catégorie 9: Ressources d' Emprunts Extérieurs Affectées	
90-01	Ressources d' Emprunts Extérieurs Affectées	438 785 000
	Total Quatrième Partie	7 194 000 000
	TOTAL TITRE II	7 592 000 000
	CINQUIEME PARTIE : Ressources Des Fonds Du Trésor	
	Catégorie 10: Ressources Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor	
100-01	Ressources Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor	705 800 000
	Catégorie 11: Ressources Non Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor	
110-01	Ressources Non Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor	137 000 000
	Total Ressources Des Fonds Du Trésor	842 800 000
	TOTAL RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT	27 525 000 000